

Population et réduction de la pauvreté en Algérie depuis l'indépendance

Pr. Mohammed KOUIDRI
Université d'Oran 2
Faculté des Sciences Sociales

Abstract:

Since its independence in 1962, Algeria has been presented as one of the richest countries, by the media and other international observers outside, and official discourse inside. As a result, the demographic matter was not only dismissed from the official concerns of the State, but was also considered as a pointless topic. Since the country was rich, the intervention on demography was a false problem for the planner because the "demographic laissez-faire" could only strengthen the national development strategy by the "demographic Gift" in particular.

Thus, the problem of poverty begins to interest the policy makers and the Academics first. The latter began to study it, as a special issue, from the 1990s. And, thanks to the first Conference against Poverty and Exclusion, held in 2000, the taboo is lifted and, today the theme has become one of the favorite subjects of the media.

What assessment can be made of the evolution of the problem and the policies used to counter it throughout this period?

Keywords: Algeria, Poverty, Demography, Policy, Population and Development.

Introduction.

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a été présentée comme l'un des pays les plus riches, par les médias et autres observateurs internationaux à l'extérieur, et le discours officiel à l'intérieur. Du coup, la question démographique a été, non seulement, écartée des préoccupations officielles de l'Etat mais elle a été en plus, tenue pour thème suspect. Puisque le pays était riche, l'intervention sur la démographie constituait pour le planificateur un faux problème car le « laissez-faire démographique » ne pouvait que renforcer la stratégie nationale de développement par le « bonus démographique »

notamment. Cette image est restée très longtemps vivace, en dépit des signes de pauvreté omniprésents à travers le territoire national. Il a fallu attendre les *émeutes de la semoule*,¹ puis la crise économique qui a mené le pays au bord de la cessation de paiement, pour se rendre à l'évidence. Pourtant, tout indiquait que la population, sortie d'une longue nuit coloniale était exsangue. Il faut dire que, au début, le pays payait ses créances, *rubis sur l'ongle*. Le problème de la perception de la pauvreté en Algérie, est que la question de la richesse et de la pauvreté a toujours été posée en termes de potentialités du pays et rarement, sinon pas du tout, de l'état socio-économique réel de sa population au niveau des familles et des individus, en somme de l'être humain lui-même.

Il a fallu la crise des années 1980 pour que tout le monde, à l'intérieur comme à l'extérieur, s'accorde à dire que le pays est potentiellement riche mais concrètement pauvre et la question d'évaluation de la réalité de la pauvreté s'est posée. Alors, se sont posés aussi plusieurs problèmes d'ordre théorique, méthodologique et pratique. Il a fallu aussi attendre les années 1990 pour que l'on aborde la question de la pauvreté à l'université par des chercheurs individuellement et non dans des programmes. Enfin, l'année 2000, par l'organisation de la première conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion a été le moment où, réellement, le tabou a été cassé et la question prise à bras le corps.

Au niveau de la recherche, il fallait répondre à beaucoup de questions d'ordre théorique et critique, dans un pays habitué à un triomphalisme socioéconomique sur les immenses progrès macro-économiques, réels ou supposés, de l'Etat, et rarement, sinon jamais, de la situation de pauvreté, parfois extrême, que vivent certaines populations, et qui peut être cachée par les statistiques, considérées comme le langage de la vérité. Le problème a été d'autant plus compliqué que dans la culture

¹ - Ce sont les émeutes du 05 octobre 1988. Elles sont les plus violentes et les plus populaires depuis l'indépendance du pays. Elles ont été appelées Emeutes de la Semoule par ce qu'elles ont succédé à une période de vives tensions sociales et de graves pénuries alimentaires dont la plus fortement ressentie par les ménages est celle de la semoule. La semoule est, en effet, le produit le plus consommé par la population algérienne par ce qu'il est l'élément essentiel du plat le plus populaire en Algérie : Le couscous.

politique développée depuis des décennies, il n'y a pas d'existence pour la micro-société, les familles et les individus.

Cette difficulté en entraînait une autre. Même si l'on réglait la question de définition de la pauvreté, et du seuil au-dessous duquel on peut considérer que la personne ou le groupe est dans une situation de pauvreté, restait le problème de savoir comment procéder pour l'estimation et la localisation précise du phénomène. La production classique de statistiques nationales est plutôt orientée vers les problèmes macro-économiques que vers les problèmes de société, considérés pendant très longtemps comme sujets à *provocation* et *manipulation politique* ou tout simplement de *diversion hostile*. C'est pourquoi d'ailleurs, le terme de pauvreté a été pendant très longtemps presque banni du discours officiel et à la limite du tabou en Algérie.

En dépit de ces difficultés, et à défaut de pouvoir mesurer selon des méthodes directes et rigoureuses, l'évolution de l'état réel de la pauvreté dans le pays sur toute la période, il n'est pas sans intérêt d'en estimer le sens à travers la place qu'elle occupe dans le discours politique et le statut qui lui est réservé dans les programmes socio-économiques.

I - Première période : l' « Etat-providence » (1962 - milieu des années 1980)

La pauvreté a toujours existé en Algérie, mais elle a rarement été désignée comme telle. Les euphémismes employés pour désigner officiellement la pauvreté ne sont pas le fait d'un simple pudisme national. C'est une donnée de la pensée sociopolitique algérienne contemporaine fortement marquée par le populisme et l'égalitarisme, mobilisateurs pour la lutte contre l'apartheid colonial, qui ont animé le mouvement de l'indépendance nationale, et devaient établir un nouvel ordre d'équité et d'opulence pour tous. Pendant toute une période, longue de deux décennies, le climat euphorique de la période post-coloniale aidant, de réels progrès sociaux ont été réalisés, grâce à l'économie rentière distributive alimentée par l'exportation des hydrocarbures.¹ Même si la pauvreté est restée bien réelle¹ et en dépit

¹ - L'Algérie est un pays gazier plutôt que pétrolier. Lors du 2ème choc pétrolier des années 80, et la remontée sans précédent du cours du brut, les autorités de l'époque avaient jugé intéressant d'indexer les prix du gaz sur ceux du pétrole, ce qu'elles ont pu obtenir après d'âpres négociations. Mais,

du lourd «silence» sur la question, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de politique de promotion socioéconomique sociétale. Le code de l'indigénat avait légué à l'Algérie indépendante un « sous – peuple » majoritairement exsangue sur une civière, analphabète et hagard, affamé et malnutri, en haillons et survivant dans un habitat rural quasi primitif, concentré dans des camps de misère ou entassé dans des « bidonvilles » faits de tentes raccommodées et de tôles de fortune. Il a fallu le « perfusionner » pour le réanimer, et l'éduquer pour le mettre debout.

a) La lutte contre la pauvreté comme projet politique.

La constitution algérienne de 1976, la première qui ait fonctionné en fait, a été qualifiée de constitution-programme ². Elle ne limite pas le rôle de l'Etat à la seule régulation de la vie de la société. Elle l'élargit à celui d'agent économique et social. L'Etat est désigné comme responsable du développement économique et protecteur social. A ce titre, c'est à lui et à lui seul que revient le devoir de faire fonctionner l'économie et de soustraire les populations à la pauvreté généralisée dans laquelle elles vivent. L'article 33 du chapitre intitulé: De l'Etat, illustre parfaitement cette politique. Il stipule que: «L'Etat est responsable des conditions d'existence de chaque citoyen. Il assure la satisfaction de ses besoins matériels et moraux, en particulier ses exigences de dignité et de sérénité. Il a pour objectif de libérer le citoyen de l'exploitation, du chômage, de la maladie et de l'ignorance. Il assure la protection de ses citoyens à l'étranger». C'est en fait toute une conception de lutte contre la pauvreté dans son sens le plus large qui est illustrée ici, sans que le terme de pauvreté n'y figure pourtant. Son absence ne signifie donc pas l'absence de population pauvre, ce serait même le contraire dans. Il n'est pas besoin d'évoquer le terme de pauvreté puisque la réalité de la pauvreté est quasi générale, et son

avec la chute vertigineuse des prix du pétrole qui a suivi, les pertes du pays, en termes de recettes en devises, ont été considérables, et catastrophiques pour l'Algérie.

¹ - A défaut d'études appropriées pour cette période, on peut, à titre d'illustration, se référer à BOURDIEU (1964) et FANON (1987).

² - La première tentative de doter le pays d'une constitution est menée dès l'indépendance, mais elle est suspendue quelques jours après son adoption en 1963. La constitution de 1976 s'inspire exclusivement de la charte de la même date (voir plus loin). Elle reste en vigueur jusqu'à la crise, et son remplacement par une autre en 1989.

usage risquait de faire confusion puisque l'argument colonial était justement de dire qu'il s'agit d'un peuple historiquement pauvre sans civilisation. La politique de lutte contre la pauvreté s'explique par la conception du projet socio-économique d'ensemble en Algérie, et l'orientation développementaliste faisait de la pauvreté un problème subsidiaire devant être réglé par «le décollage économique» imminent. Cette image suffit à elle seule pour rendre compte de l'ambiance intellectuelle de l'élite algérienne dirigeante de l'époque. Inspirée par une attitude politique fortement dirigiste, elle laissait entendre que tous les problèmes de la société allaient être réglés par une amorce certaine de la croissance, et qu'il n'y avait pas lieu de s'attarder sur des termes comme celui de la pauvreté qui, en plus, est humiliant puisqu'il rappelle inévitablement la domination coloniale comme raison principale de la perpétuation de la pauvreté, voire son aggravation. On pensait même que sans la colonisation, il n'y aurait pas eu de pauvres, ce qui est dans la logique de l'histoire coloniale de peuplement et son système d'apartheid qui a enrichi la « société coloniale » sur terre spoliée de celle des indigènes. Pour autant, l'histoire de la pauvreté ne doit pas être vue comme un phénomène a-historique, lié à la seule période coloniale, comme un accident de l'histoire. Il y a eu de la pauvreté avant la colonisation qui s'est aggravée pendant celle-ci.

Le terme de pauvreté ne figurait pas non plus dans les autres documents, y compris ceux des administrations des affaires sociales. Par contre, la notion de besoin est omniprésente. A côté de cette notion de besoin, la terminologie utilisait les qualificatifs de démuné ou de défavorisé, de prolétaires, mais rarement de pauvre. Plus tard, avec la constitution de 1989, d'autres termes sont utilisés: nécessiteux, sans revenu ou sans ressources. L'autre raison de cette « omission » est que le terme de pauvreté était perçu comme trop neutre et ne désignait pas de responsable ; la colonisation en l'occurrence, alors que les termes de besoin et de démuné le seraient moins. Le premier terme relèverait d'une vision positiviste de la réalité, les deux autres d'une philosophie plus militante pour le développement et la justice sociale.

Dans le cas de l'Algérie et compte tenu de son histoire, la lutte contre la pauvreté a été envisagée et présentée comme une lutte pour la dignité, en lui conférant d'emblée un sens politique. Loin d'être neutre, la pauvreté est vue comme le résultat d'une oppression. Cela voulait dire qu'elle est le résultat de « l'exploitation de l'homme par

l'homme »¹, établie par l'ordre colonial. Cette conception de la pauvreté explique pourquoi les textes appelés fondamentaux², qui guidait l'action du Conseil de la révolution³ et même la première constitution accompagnée d'une charte nationale⁴, insistaient fortement sur la notion de justice sociale et sur la nécessité de bannir l'exploitation de l'homme par l'homme. Ainsi, «la satisfaction des besoins matériels et moraux» est posée, d'abord, en termes de recouvrement de la dignité. Cette philosophie axée sur la justice sociale était à la base du discours politique et fondait toute conception économique et sociale y compris au niveau des relations internationales. La pauvreté matérielle était en quelque sorte reléguée au second plan par rapport à la dignité bafouée qui devait être rétablie par le développement économique d'un Etat puissant, égalitaire, et donc sans pauvres ni riches.

b) L'action sociale se confond avec la lutte contre la pauvreté.

L'un des plus grands problèmes que la jeune administration algérienne indépendante a dû affronter, fut la pauvreté généralisée de la population. Avant le départ de la communauté pieds-noirs du pays, accompagnée d'ailleurs de l'essentiel des familles algériennes appelées alors «économiquement évoluées », la population pouvait être

¹ - Qu'il s'agisse du plan national de Développement (triennal au début, puis devenu quadriennal et ensuite quinquennal, avant de disparaître avec les réformes) ou de programmes sectoriels, surtout lorsqu'il s'agit de l'agriculture, l'expression, « bannir l'exploitation de l'homme par l'homme » était un leitmotiv.

² - Il s'agissait aussi bien des discours du président du Conseil de la Révolution que des résolutions du parti unique au pouvoir dont celui-ci était d'ailleurs le Secrétaire général.

³ - Le Conseil de la Révolution fut l'organe suprême du pouvoir en Algérie depuis le coup d'Etat de 1965 contre le premier président après l'accès du pays à l'indépendance, et jusqu'à la promulgation de la constitution de 1976.

⁴ - Bien que la constitution de 1976 fut elle-même qualifiée de constitution-programme, la charte nationale de la même année, était une sorte de texte doctrinal, considéré comme le document de base du projet de société que l'Etat algérien prévoyait de réaliser et devant orienter toute démarche, qu'elle soit économique, sociale, culturelle ou politique. Depuis sa parution, tous les écrits et discours s'y réfèrent, y compris les textes de loi. Elle résume la philosophie de l'Etat algérien post-colonial de la fin des années 60 jusqu'au début des années 80. La Constitution et la Charte reprenaient toutes deux souvent la terminologie de justice sociale, de libération des opprimés et de bannissement de l'exploitation de l'homme par l'homme.

distinguée en pauvres et riches. Mais après ce départ en 1962, cette distinction n'avait plus lieu d'être, car la quasi-totalité de la population restée sur place était pauvre. L'analphabétisme était général, «8% des jeunes algériens en âge d'être scolarisés sont inscrits dans des établissements scolaires en 1944. En 1948, selon le fichier de l'UNESCO, 94% des algériens de plus de 10 ans sont analphabètes ». (Perroux, 1962). A l'indépendance, avec 93% d'analphabètes, le taux n'a pratiquement pas varié. A la veille de l'indépendance, environ 20% seulement (des enfants scolarisables) sont scolarisés. Ce taux, un tant soit peu en progrès, a été l'effet direct du plan de Constantine de 1958 qui visait l'amélioration des conditions sociales des Algériens pour les soutenir au mouvement de libération nationale. Le niveau de vie général était à la limite du dénuement total¹.

La pauvreté générale de la population était telle que le projet de développement naissant en devint prisonnier. Tous les discours politiques, les textes législatifs et les actions entreprises lors de la période précédente tournent autour de la nécessité de l'édification d'un Etat fort, synonyme d'économie forte, garant du développement de la société et de sa prospérité². Le moyen privilégié d'y parvenir était de relever le niveau d'éducation, de qualification et de santé de la population, et bien sûr le développement industriel, principalement grâce à l'industrialisation.

Les justificatifs de cette politique allaient des arguments de justice sociale par le rétablissement historique de la population dans ses droits à une vie meilleure, à ceux liés à des impératifs de qualité et de performance de la main-d'œuvre qu'exigeait le projet de développement du pays. Le souci de performance était en réalité le plus déterminant et allait l'emporter. L'expression "Pour une vie meilleure" fut choisie au début des années 80 comme slogan du congrès du FLN,

¹ - Il serait très difficile de dresser un tableau précis sur la situation sociale et économique de la population de l'époque. Cependant, les quelques publications du Secrétariat Social d'Alger, du diocèse d'Alger, disponibles, en donnent une idée approximative.

² - Le terme de développement se retrouve dans tous les chapitres et dans les intitulés de la plupart d'entre eux. Le terme de socialisme est répété plusieurs fois aussi, mais beaucoup moins fréquemment. Il est bien sûr évoqué comme système plus humain et plus juste, mais plus souvent encore, il est justifié par le développement de la société et le renforcement de l'Etat qu'il est censé assurer.

qui était le parti unique au pouvoir et se confondait avec l'Etat. Ceci devait annoncer un changement important dans la politique économique et sociale dans la mesure où la préoccupation majeure n'était plus de supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, d'une manière volontariste, mais plutôt d'encourager une certaine libéralisation présentée comme prometteuse, et de toute façon inéluctable.

c) Le projet de développement socialiste.

L'option algérienne pour le socialisme durant cette période, était moins le fait d'une adhésion idéologique au marxisme-léninisme que la recherche d'un système qui devait, en principe, développer les forces productives afin de construire un Etat économiquement fort et indépendant. La lutte contre la pauvreté devait être une conséquence de la politique de développement et se confondait avec elle. Elle ne pouvait faire l'objet d'une politique spécifique.

Le socialisme était ainsi conçu comme un moyen d'accès à l'indépendance économique de l'Etat algérien par le développement, à commencer par la qualité de la production et de la reproduction de la force de travail, plus qu'une opposition au capitalisme en tant que système économique. Certains universitaires, à l'époque, ont même qualifié ce système de capitalisme d'Etat. D'ailleurs, les textes officiels n'omettent jamais de souligner que le socialisme algérien est un socialisme spécifique. L'objectif majeur était d'atteindre un niveau de développement économique et social comme condition complémentaire à l'indépendance politique. Il serait, par conséquent, plus juste de parler de développementalisme que de socialisme au sens doctrinal du terme. Fortement inspiré du modèle de De Bernis (1968) sur le rôle déterminant des industries lourdes dans le développement des autres secteurs, par effet d'impulsion et d'entraînement, ce mode de développement reposait sur l'importation des usines clé-en-main, l'embauche massive avec le plus souvent une formation sur le tas. Ce qui était recherché était une industrialisation lourde (aciérie, pétrochimie, électronique, etc.) qui devait entraîner le développement des industries légères, la mécanisation de l'agriculture, et par-là même la croissance et la puissance économique. L'avènement de la puissance économique de l'Etat qui devait se réaliser en même temps que l'éradication de la pauvreté, reposait ainsi sur les *trois révolutions* très en vogue à cette époque : révolution industrielle, révolution agraire et

révolution culturelle. Puisque l'économie libérale était confondue avec le système colonial, le développement national ne pouvait emprunter cette voie. Il n'y avait pas une classe capitaliste algérienne suffisante pour le prendre en charge, et de toute façon les capitalistes d'origine européenne avaient quitté le pays. La population restante était constituée essentiellement de paysans pauvres et d'immigrants périurbains tout aussi pauvres. Les différentes institutions naissantes de l'Etat comme celles de la société devaient être occupées et gérées, en grande partie, par cette même population. Cette situation a donné lieu à trois particularismes algériens:

1 - Tout le projet de développement du pays est en fin de compte centré sur le développement de l'Etat qui est à la fois agent économique, social et culturel..

2- Ce même Etat, et pour cette même raison, est devenu le principal, si ce n'est le seul, employeur.

3 - Dans un tel contexte, le recrutement massif est devenu la meilleure voie de lutte contre la pauvreté.

d) Gestion de la main-d'œuvre et lutte contre la pauvreté.

La colonisation de l'Algérie a été une colonisation de peuplement. Sa fin a entraîné un départ massif et brutal d'une nombreuse population, importante aussi bien par ses effectifs (plus de 10% de la population totale) que par le rôle économique social et culturel qu'elle jouait, étant donné qu'elle constituait l'essentiel quasi-exclusif de l'encadrement et de la maîtrise de tous les secteurs d'activité.

Le reste de la population, c'est-à-dire la population « indigène », essentiellement cantonné dans les camps de regroupements, sorte de réserves misérables¹, n'avait pas d'autre choix que ce qui a été désigné comme une migration de substitution. Le vide provoqué par le départ de la communauté économiquement et socialement aisée a donné à

¹ Selon Pierre Vidal-Naquet « C'est par millions que se sont comptés les « regroupés », les Algériens chassés de leurs villages devenus « zones interdites » pour être enfermés dans de « nouveaux villages » où ils étaient totalement dépaysés, au sens étymologique du mot, privés des terres de pâture de leur bétail, privés de leurs champs. Sans doute ces centres de regroupement n'étaient-ils pas des camps d'extermination, mais on pouvait très bien y mourir de faim ».

penser aux décideurs qu'une grande partie de la solution au problème de pauvreté dans le pays était disponible.

Les paysans sans terre furent regroupés dans des domaines autogérés sur les terres abandonnées par les anciens colons. Les quelques entreprises et usines existantes furent étatisées et dotées de sureffectifs de main-d'oeuvre provenant de cette même population. Mais c'est surtout la fonction publique, et principalement l'administration qui s'avérera le plus gros recruteur.

Le reste de la solution devait suivre avec les ambitieux plans nationaux de développement, notamment par l'industrialisation, des années 1970. Grâce à une aisance financière et à la forte crédibilité du jeune Etat algérien, l'objectif fondamental d'organiser une économie auto-centrée par l'implantation d'une industrie « industrialisante », paraît plus qu'un projet, une opportunité, une réalité, une nécessité.

Dans le cadre de ces plans nationaux, l'absorption de la pauvreté par l'emploi fut massive, loin de toute orthodoxie économique. L'objectif de doter chaque famille algérienne d'au moins un revenu, salarial en l'occurrence, fut vite atteint. Le taux de chômage qui dépassait les 40% par moment à la fin de la période coloniale, s'est réduit des 2/3 au début des années 1980. Mais seul le secteur public fut réellement créateur d'emplois, et la création de ces emplois n'obéit pas aux seuls critères économiques¹. Les sociétés nationales qui devaient être des entreprises économiques orientées vers la production et les gains en productivité, étaient en réalité, organisées autour de l'émancipation des travailleurs, condition première qui devait assurer la réalisation des objectifs de production; c'était la conséquence du débat économique central de l'époque sur le développement des forces productives. Quant au secteur privé, son rôle marginal n'avait aucun impact significatif, qu'il s'agisse de la production ou de la création d'emplois.

En plus de la santé au travail, qui était souvent assurée par des infrastructures médicales au sein des sociétés nationales, au bénéfice

¹ - On raconte une anecdote très significative de la conception de l'emploi à l'époque. Un jour, un planificateur aurait proposé au président de l'Etat (BOUMEDIENE H.) qu'on libère les employés en sureffectifs dans les sociétés nationales, quitte à leur donner une pension puisque ce qui était recherché était de doter chaque famille algérienne d'un revenu. La réponse du président fut: «Et leur dignité ?».

des travailleurs et leurs familles, la médecine en général, comme la scolarisation des enfants, beaucoup plus tôt, furent déclarées gratuites dès 1974¹. Le logement comme l'emploi fut décrété droit fondamental du citoyen². Il revenait soit à la société nationale elle-même, soit à l'administration publique, la charge d'assurer tous ces droits sociaux au travailleur au service de l'Etat que devait être chaque algérien.

La pauvreté recula à la mesure de gigantesques programmes économiques et sociaux³, qui étaient conçus, non pas comme de simples programmes de lutte contre la pauvreté, mais comme des plans nationaux de développement multisectoriels, car l'éradication de la pauvreté ne pouvait être conçue autrement que par ce développement qui devait être intégral. La mobilité sociale fut, pour cela, d'une rapidité et d'une ampleur rarement observées dans l'histoire (voir Boukhobza 1989).

Les indicateurs socio-économiques progressèrent, alors que la croissance de la population progressait au taux annuel record de 3% et plus:

Tableau : 1

Evolution de la P.I.B. (en milliards de D.A.)

<i>Année</i>	<i>1965</i>	<i>1970</i>	<i>1975</i>	<i>1980</i>	<i>1985</i>
P.I.B.	13.17	21.21	53.65	143.34	252.84

Source: ONS (sans date) et (SEP 1970).

¹ - La gratuité des soins fut introduite en 1974. Deux années plus tard, elle fut codifiée par une charte de la santé. Evidemment, la gratuité des soins concernait le secteur public, mais le secteur privé dans ce domaine était négligeable dans la mesure où seuls les médecins qui étaient déjà installés ont continué à exercer et que, officiellement, il n'était pas question d'autoriser l'ouverture de nouveaux cabinets privés. Bien au contraire, les médecins exerçant en privé étaient découragés, pour les faire rejoindre le secteur public.

² - Cf. La Charte Nationale de 1976, et la Constitution de la même année.

³ - Cf. Les différents plans (triennaux puis quadriennaux puis quinquennaux) des années 60-70, et jusqu'au début de la décennie 80.

Tableau : 2

Evolution de l'emploi (en milliers).

<i>Année</i>	<i>1967</i>	<i>1973</i>	<i>1979</i>	<i>1981</i>	<i>1983</i>	<i>1985</i>	<i>1987</i>	<i>1989</i>	<i>1991</i>
Emplois	874	1 309	2 053	2 322	2 617	2 878	3 244	3 458	3 511

Source: ONS (sans date).

Tableau : 3

Evolution de la population (au milieu de l'année, en milliers).

<i>Année</i>	<i>1965*</i>	<i>1970</i>	<i>1975</i>	<i>1980</i>	<i>1985</i>	<i>1990</i>	<i>1995</i>
Pop.	11 200	13 749	16 018	18 666	21 850	25 036	28 060

Source: ONS (sans date),

* 1965 = Estimation, 1995 = (ONS1998).

Durant toute la période, la croissance fut réelle et les revenus des ménages nettement améliorés. Le taux annuel moyen de croissance économique entre 1965 et 1988 est estimé à 2,7% (Banque Mondiale 1990), et les recrutements se faisaient par très grands nombres. Après le chômage endémique du passé, l'Algérie qui s'industrialisait rapidement commençait à manquer de main-d'œuvre, y compris non qualifiée, et malgré le fort exode rural continu.

Les recrutements servaient aussi à améliorer les conditions d'existence des populations par l'incitation à la consommation. Cette dernière répondait aussi à un objectif macro-économique, selon un schéma d'économie classique. L'objectif de doter chaque ménage d'au moins un revenu, le plus souvent salarial, était devenu une réalité. Les recrutements servaient aussi à améliorer les conditions d'existence des populations par l'incitation à la consommation. Cette dernière répondait aussi à un objectif macro-économique, selon un schéma d'économie classique. L'objectif de doter chaque ménage d'au moins un revenu, le plus souvent salarial, était devenu une réalité.

A ce stade de la recherche, il est pratiquement impossible de détailler suffisamment les progrès réalisés par rapport à la distribution des revenus dans la société, tant les données font défaut. La seule mesure, aujourd'hui disponible, pour estimer cette évolution, reste le PNB par habitant. On constate que celui-ci, en progression continue, a atteint un niveau record en 1987 (2680 US\$; Banque Mondiale 1991), et que la

consommation par habitant n'a cessé d'augmenter jusqu'en 1993(FNUAP 1996).

e) Progrès sociaux.

Ainsi, le niveau de vie général s'est considérablement élevé (Cf. quelques indicateurs aux tableaux 4, 5 et 6).

Tableau : 4

Ration alimentaire par personne et par an.

	Norme	1979	1988
Ration cal.	2400	2580	2691
Cal/gluc.(%)	56,6	70,3	67,9
Protéines(g)	55-60	82,6	82,1
Prot.an/prot.tot(%)	33	15,0	20,4
Lipides(g)	65-80	49,1	59,8

Source: M.P.A.T/O.N.S, 1983 et O.N.S,1992.

Ce tableau, qui couvre une période où l'essentiel des progrès sociaux a été réalisé, montre que, l'amélioration nutritionnelle continue pendant les années 1980. Rapproché de celui qui suit, il confirme l'idée d'une nette amélioration de l'état de santé de la population algérienne. La différence du rythme d'amélioration entre cette période et celle du reflux social qui va suivre, apparaît nettement. Contrastant avec l'évolution positive de années «grasses », la malnutrition est devenue, les années 1990, très répandue, tellement répandue que les chiffres, qui autrefois étaient, soit tabous, soit réellement insignifiant, ne choquent plus, même lorsqu'ils sont aussi élevés que ceux qui sont révélés par la Banque Mondiale selon laquelle 13% des enfants algériens de moins de cinq ans auraient été mal nourris en 1997 (Banque Mondiale, 1999). Le chiffre est bien sûr, en lui-même, aussi choquant qu'inattendu, dans un pays qui, seulement une décennie auparavant, venait d'éradiquer les épidémies et la malnutrition et était en voie d'en faire autant avec l'analphabétisme.

Tableau : 5

Evolution de l'espérance de vie à la naissance **eo**.

Sexe / eo	1962	1970	1989	1991	1993
Masculin	-	53,4	66,2	66,8	67,5
Féminin	-	53,7	66,5	67,8	68,2
Ensemble	47	53,5	66,3	67,3	67,9

Source: FNUAP 1996

L'évolution de la mortalité infantile et son corollaire, l'espérance de vie à la naissance, comme indicateurs de la santé d'une population, est très significative de ces progrès sociaux entre 1962 et 1989. L'espérance de vie à la naissance a gagné 19 points en l'espace de 27 ans, soit, en moyenne, un peu plus de 2 points tous les 3 ans. Par contre, pendant les années qui suivent, les améliorations sont nettement ralenties: un point sur les deux années 90 et 91 et encore moins sur les deux dernières (0,6 seulement).

Tableau : 6

Evolution du taux de mortalité infantile (en ‰)

Année	1950	1965*	1970	1979	1986	1988
TMI	200,0	171,0	149,0	115,2	70,7	60,4

Le même constat de progrès peut être fait pour la période d'avant 1988, en ce qui concerne la mortalité infantile. On remarquera que la baisse de cette mortalité intervient de manière particulièrement rapide à partir des années 1970. La médecine gratuite (1974) s'ajoutant aux vastes programmes de lutte contre les épidémies lancés dès l'indépendance, expliquent en grande partie cette évolution. Mais là aussi, la crise que connut la société algérienne, une décennie auparavant, a non seulement freiné l'élan de progrès, mais elle l'a remis en cause, car l'amélioration des conditions sociales des populations a été obtenue, moins par des progrès structurels de l'économie algérienne, que par la redistribution conjoncturelle du revenu national.

Plus tard, dans la critique économique de cette période, émergeront des concepts comme *économie redistributive*, *rente pétrolière*, et *assistanat*, notamment pour qualifier ce mode de fonctionnement par

lequel les revenus des ménages dépendaient surtout de la redistribution des recettes des hydrocarbures, sous forme de salaires, quels que soient les résultats économiques de l'appareil de production en général. Les limites de durabilité du rythme des progrès sociaux réalisés lors de cette période sont apparues dès les premiers signes du deuxième choc pétrolier. Leur remise en cause par une crise économique entretenue par la dépression continue du marché des hydrocarbures, montre combien ces progrès dépendaient d'une conjoncture rentière favorable passée. La rente, liée aux hydrocarbures qui ont toujours représenté plus de 90% des recettes nationales en devises, ne pouvait plus remplir les mêmes fonctions que par le passé et ce, pour deux raisons : i) la chute des prix bien sûr, mais aussi ii) une dette extérieure à la structure excessivement contraignante, contractée lors de la première période et qui a servi à financer ces progrès sociaux, entre autres. Cette dette aux effets pervers, conçue comme une aide aux pays en développement et constituant aujourd'hui le principal obstacle à la relance de leurs économies, est d'autant plus lourde que la *bad governance* accompagnée d'une politique d'ouverture, envers le capital privé,¹ intervenue après une quinzaine d'années de régime socialiste, ont été couverts par le recours à l'emprunt à court terme, immédiatement disponible mais très onéreux.

II –Deuxième période : Crise économique et mesures sociales.

En une décennie, de 1985 à 1995, le contexte de l'Algérie bascule d'une évolution positive à son contraire, d'une croissance économique et des progrès sociaux à une récession et une régression sociale. La crise socio-économique du pays a éclaté et s'est installée pendant cette période. Tebbal F². (1998) résume cette catastrophe économique et sociale par le tableau succinct suivant :

- Décroissance du PIB de 17,5% de 1985 à 1994

¹ - L'arrivée au pouvoir du Président Chadli BENJEDID, successeur de Houari BOUMEDIENE, symbolise en Algérie le début de la politique d'ouverture après la période de socialisme. C'est à ce moment-là qu'est lancé le mot d'ordre «Pour une vie meilleure», que l'on commence à parler de secteur privé, considéré comme l'ennemi du peuple auparavant (le terme était presque honteux), et que l'on se consacre à la consommation par l'importation massive de divers produits dans le cadre de programmes appelés anti-pénuries (P.A.P.).

²-Ex-ministre de l'habitat au Gouvernement algérien, actuellement fonctionnaire de la Banque mondiale.

- Revenu des ménages par habitant réduit de 31,1%
- Consommation nationale réduite de 27,5%
- Inflation supérieure à 25% en moyenne depuis 1990
- Dévaluation continue du dinar algérien (DA), (de 5 à 55 DA pour 1 US\$ entre 1985 et 1995)
- Baisse du pouvoir d'achat de 38,3% entre 1985 et 1994

On devine alors, l'impact de cet état de choses sur la société algérienne dans son ensemble, et particulièrement celle des populations vulnérables.

a) Crise et régression socio-économique.

La deuxième période s'est ouverte avec la crise *sociétale* qui a éclaté au milieu de la décennie 1980 quoique, en réalité, les signes de l'échec économique de l'expérience du tout-Etat et l'essoufflement de la politique sociale qui en dépendait étaient perceptibles dès le début de cette décennie, et avant l'effondrement des prix des hydrocarbures (1986) qui a définitivement bloqué le système d'ensemble. La crise s'est aggravée avec la quasi-faillite économique du pays au début des années 1990 et le programme d'ajustement structurel qu'elle a engendré. Si les indicateurs macro-économiques commencent à s'améliorer, au prix de révisions déchirantes de l'ancienne politique socialisante, la situation sociale, par contre, ne cesse de se dégrader, et pour cause. La pauvreté qui reculait sensiblement est en train de regagner du terrain. Vers la fin de la décennie 1980, tous les indicateurs sociaux manifestaient, au mieux une stagnation, sinon un recul.

Il est très difficile de faire une rétrospective précise et rigoureuse de l'évolution de la pauvreté en raison de la nature des données existantes et du fait que, même lorsqu'elles existent, ces données sont insuffisantes en nombre et en qualité. De surcroît, la réorientation de la politique économique et sociale à la charnière entre les deux périodes a produit une terminologie, des concepts et des statistiques différentes qui ne permettent pas de faire facilement une rétrospective. Même lorsque certaines catégories ou thèmes de recherches proches de celui de la pauvreté existent, leurs contenus ou la manière de les appréhender différent d'une période à l'autre. Beaucoup de postes de consommation comme la santé, la scolarisation et même les charges ménagères et l'alimentation étaient pendant longtemps subventionnés par l'Etat ou pris totalement en charge par lui, alors qu'aujourd'hui, ils sont très

largement supportés par les ménages eux-mêmes et devenus beaucoup plus onéreux. On estime en moyenne l'augmentation des prix à plus de 1000% depuis le début de la crise à la fin des années 1990, à cause de deux fortes dévaluations successives de la monnaie nationale, conjuguées au retrait du soutien étatique aux prix de consommation de base. Pendant ce temps, le gel des salaires (les quelques revalorisations salariales consenties furent limitées et très modestes) et les licenciements massifs ont entraîné une plus grande et plus large vulnérabilité sociale de la population. Par ailleurs, il a fallu attendre 1988 pour que soit lancée la première enquête, avec le concours de la Banque Mondiale, qui renseigne un tant soit peu sur la disparité des revenus¹. L'évaluation de la pauvreté et la politique menée pour la contrer durant la période ne peut donc être qu'approximative.

En dépit de ces réserves, et grâce à quelques repères généraux que constituent certains indicateurs globaux, il demeure possible de donner un aperçu sur le problème. Parmi ces indicateurs, il y a l'emploi. Estimée à 32,26% en 1966, la part des salariés non permanents dans l'emploi total était descendue à 10,84% en 1977 et à seulement 7,09% en 1987. Mais depuis la crise, elle a progressé de nouveau pour se hisser à 13,58% en 1996 (ONS 1997b). Sachant que la majorité de la population occupée sont des salariés (69% en 1996), on imagine aisément la régression sociale qui résulte d'un tel recul de l'emploi. Du coup, la consommation qui s'était déjà essoufflée depuis quelques années s'est mise à régresser, en raison de la précarité des revenus, constitués essentiellement de salaires.

¹ - L'Office National des Statistiques (O.N.S.), seul organisme de production de l'information statistique, est aussi le seul à avoir publié des données concernant cette enquête sur les revenus. C'est une première en ce qui concerne ce domaine. On devine donc toutes les difficultés pour les chercheurs à investir le domaine de la pauvreté qui continue encore à souffrir des séquelles de son statut de «tabou» d'il y a quelques années. La note d'espoir est qu'un autre organisme le C.E.N.E.A.P., qui n'est pas un simple producteur de statistiques mais un Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification, s'y attaque en partenariat avec l'Agence de l'Action Sociale, suivant des objectifs plus ciblés et une démarche plus appropriée.

Tableau : 7

Consommation par tête, des ménages en termes réels (en D.A.).

Année.	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Consommation.	10911	11129	11321	11763	10202	10027	10087
Variation/an.		+0,2	+1,72	+3,9	-13,3	-1,7	+0,6

Source: FNUAP 1996

Le recul de l'indice de la consommation renseigne sur l'importance du recul social. Il est d'autant plus alarmant qu'il touche en premier lieu un besoin de base comme l'alimentation, qui constitue l'essentiel de la consommation en général et qui avait subi le plus de hausse (tableau 9). Il s'ajoute au recul d'un autre indicateur, non moins significatif, à savoir ; celui de la baisse de la mortalité infantile (et son corollaire l'élévation de l'espérance de vie à la naissance) pris comme indicateur privilégié d'évaluation des progrès sanitaires d'une population comme celle de l'Algérie.

Tableau : 8

Evolution du TMI de 1990 à 1996 (en ‰/oo)

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
TMI	57,80	56,90	55,40	55,49	54,21	54,87	54,59

Source: ONS 1997d¹

La baisse exceptionnellement rapide du TMI lors de la première période a été suivie par un net ralentissement de la tendance. Le ralentissement, la stagnation, voire la remise en cause de la baisse de la mortalité infantile montre que la dégradation sociale est non seulement forte mais qu'elle est rapide aussi. En l'espace d'un quinquennat seulement, toute l'évolution favorable antérieure, qui a duré plus de deux décennies, est remise en cause. Les conclusions des spécialistes en santé sont encore plus pessimistes: "Le programme de lutte contre la mortalité infantile dont l'objectif principal est de réduire celle-ci de 57,8 pour mille en 1990 à 40 pour mille en 1995, a échoué. Ces taux sont passés de 57,6 en 1992 à 60,3 pour mille en 1993. A partir de 1989, la chute annuelle des décès infantiles déclarés à l'état civil qui se

¹ - Par ailleurs, la prévalence de la malnutrition est estimée à 9% des enfants de moins de cinq ans, pour la période allant de 1989 à 1995.

comptait antérieurement par milliers ne l'était plus que par centaines. En 1993, il s'est produit une réduction du volume des naissances vivantes et une augmentation des décès de moins d'un an. Les dix dernières années méritent une attention toute particulière" (Dekkar 1995: 1069). L'écart entre les chiffres du tableau 8 et ceux de l'auteur¹ n'entame en rien le raisonnement dans la mesure où il peut, non seulement s'expliquer techniquement, mais en plus, conforter l'idée que le problème de la statistique est une preuve supplémentaire que la réalité peut être encore pire. Plusieurs raisons conduisent à une telle déduction. Les chiffres du tableau sont plus exposés aux risques du sous-enregistrement, notamment à l'état-civil et surtout ces dernières années. Par ailleurs, les déclarations épisodiques de spécialistes nationaux et étrangers² sont généralement encore plus pessimistes. Enfin, la presse algérienne des années 90 contient bon nombre d'articles et d'interviews de spécialistes sur la réapparition de plusieurs épidémies (choléra, méningite, rougeole etc ...) et l'aggravation des maladies diarrhéiques et de déshydratation, au moment même où la médecine gratuite n'est plus qu'un lointain souvenir et les infrastructures de la santé publique sont qualifiées par les responsables du secteur eux-mêmes de « mouirois ».

Comme pour la consommation en général, et l'alimentation en particulier, l'accès aux soins devient difficile, notamment pour les catégories de population n'ayant ni droit à la médecine gratuite, ni un revenu leur permettant de payer les soins du secteur privé.

La chute de la mortalité infantile qui, comme les progrès fulgurants de la scolarisation, faisait l'orgueil de l'Algérie, s'essouffle. Cela apparaît automatiquement à travers l'essoufflement de la tendance progressive de l'espérance de vie à la naissance.

Comme on peut le constater (tableau n°5), le rythme d'évolution de l'espérance de vie à la naissance est nettement plus lent durant la

¹ Ces chiffres sont issus d'une enquête appelée «Middle Decade Goals » (MGD95), menée par le ministère de la Santé et de la Population, dont on n'a malheureusement pas plus de détails.

² Il s'agit souvent de déclarations télévisées ou dans la presse. Les travaux publiés dans des revues à caractère scientifique sont très rares, pour ne pas dire inexistant, pour des raisons qui tiennent à la situation très difficile qu'a vécu l'Algérie et les chercheurs algériens. Même lorsque quelques-uns ont existé, leur publication a été, pour ces mêmes raisons, soit retardée soit trop restreinte.

dernière période qu'au cours de la première. Entre 1970 et 1989 les progrès ont été rapides: les gains en termes de nombre moyen d'années à vivre ont été de 1,5 annuellement. Depuis 1989, la progression s'est considérablement réduite. Elle est tombée à moins de 0,5 par an.

La recrudescence de la pauvreté en Algérie, depuis la crise, est favorisée par le blocage des recrutements publics, et pire, par le recours fréquent à des licenciements massifs, le blocage des salaires, déjà trop faibles, la hausse ininterrompue des prix à la consommation et le désengagement de l'Etat de son rôle « providentiel » précédent. Depuis, avec les privatisations et les licenciements qui les accompagnent, les effectifs du chômage sont devenus encore plus nombreux. Au même moment, les prix, qui étaient longtemps soutenus par l'Etat, ont été libéralisés et ont beaucoup augmenté.

Tableau : 9

Evolution de l'indice des prix à la consommation

Année	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Général	100	117,9	148,4	195,4	235,5	303,9	394,4
Alimentation	100	122,7	147,3	184,8	230,4	325,6	425,9

Comme le montre le tableau 9, la hausse importante des prix a affecté l'ensemble des secteurs de la consommation, mais particulièrement l'alimentation et ce, principalement les dernières années. Or, la consommation alimentaire représente plus de la moitié de la consommation globale (58,46% en 1995 (ONS1997a)).

En règle générale, la répartition des dépenses est très inégale entre une moitié de la population (les 5 premiers déciles) qui bénéficie de 25,63% seulement de la masse globale des dépenses, et l'autre moitié qui s'en accapare 74,37%(idem). La distribution de la population selon les déciles de dépenses tend à se polariser aux deux extrêmes (riches et pauvres), au détriment des couches moyennes, par rapport à un passé récent. Le 1/10ème le plus pauvre de la population (le 1er décile) ne reçoit que 2,26% du total des dépenses dont il consacre 71% à la seule alimentation, alors que le 1/10ème le plus aisé (le 10ème décile) s'en réserve 27,20% dont 46,76% seulement est consacré à l'alimentation (idem). Le rapport est ainsi de 1 à 12, c'est à dire que la première

catégorie reçoit tout juste 8% des dépenses dont bénéficie la seconde. Si l'on ajoute le fait que ce maigre revenu est pratiquement destiné à sa subsistance uniquement, on devine facilement la situation de cette catégorie de la population.

b) Recrudescence de la pauvreté comme problème socio-politique.

Dès les premières années de la décennie 1980, qualifiée de *décennie noire* à cause de la forte régression socioéconomique l'économie algérienne se grippe. Au choc pétrolier du milieu de la décennie, elle s'arrête. Avec les « émeutes de la semoule » du 05 octobre 1988, c'est le boomerang, la décroissance. « La croissance réelle de la P.I.B. en baisse, passée de 7% en 1983 à 4% en 1985 devient tout simplement négative en 1986 (-1,5) » (Lamchichi, 1991 :216).

En recul permanent depuis l'indépendance, le taux de chômage, resté encore élevé, a amorcé un mouvement d'évolution inverse depuis le début des années 1980: de 17% en 1982, il revient à 18% en 1984, puis 20,5% en 1987 (idem) et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il atteigne 28,1% en 1995 et environ 30%¹ au moins ces dernières années. «En valeur absolue, le nombre de chômeurs est passé de 435 000 en avril 1985 à près de 1 150 000 en 1990 pour se situer en 1995, selon les estimations des services de la planification, à près de 2 millions de chômeurs. L'effectif de chômeurs a donc été plus que quadruplé en l'espace de 10 ans» (FNUAP 1996 :24)

Dès le début des années 1980 aussi, commence à apparaître les prémices d'un nouveau discours allusif et plein de «non-dits», au fur et à mesure que l'économie s'essoufflait et des pans entiers de la population entamaient leur régression sociale. Le rapport général du premier plan quinquennal (1980-1984), inaugure un ton et une terminologie inhabituels. Ayant pris ses distances avec le discours triomphaliste précédent, il se voulait plus critique. On peut y lire par exemple que : « En matière d'équipements collectifs et sociaux, la situation actuelle est caractérisée par de fortes pénuries et des résultats médiocres » (MPAT, sans date,161). Dix années plus tard, le discours

¹ C'est en tout cas ce qu'a déclaré le président de la République dans sa plaidoirie pour le référendum sur la « concorde civile » du 19 septembre 1999. Curieusement, la publication des premiers résultats du Recensement de 1998 selon un sondage au 1/10ème ne donne aucune indication sur les occupés et les chômeurs ; il se contente de dénombrer les actifs et les inactifs.

ne s'encomrait plus des traditionnelles tournures de phrases ou les habituelles précautions de style pour annoncer clairement qu'il s'agissait de pauvreté, d'austérité, et d'inégalités. Le plan national pour 1993 comportait ainsi, et pour la première fois, un chapitre consacré à la : *Protection des populations vulnérables*. Pour la première fois, également, on pouvait lire dans un document officiel ue la consommation par tête d'habitant avait chuté, à l'envers de la traditionnelle affiche triomphaliste des chiffres en hausse permanente (CNP, 1993). De même qu'il dévoilait, dans un style «iconoclaste», l'échec du système socio-économique et politique avec des termes «déchirants», le rapport annonçait ouvertement la nouvelle politique impopulaire de restrictions et d'austérité que le nouveau régime imposait à la société après la période euphorique du programme anti-pénurie (PAP) et du rêve « pour une vie meilleure », slogan adopté depuis le changement intervenu à la tête de l'Etat. On peut y lire : « Pour que la période d'austérité de trois ans (1993-1995) ne se traduise pas par une aggravation des inégalités sociales et de la concentration des revenus, il convient d'engager dès 1993 des actions de protection des couches vulnérables de la population » (Idem : 62). Malheureusement, on verra par la suite que l'austérité ira au-delà de 1995.

Avec la crise qui a éclaté suite à la chute des recettes des hydrocarbures, et après que ce soit imposée la conviction de restructurer l'économie du pays, la crainte et la réflexion se sont focalisées naturellement sur la question sociale. La restructuration économique signifiait la remise en cause des « acquis sociaux », et par conséquent la provocation plus que probable d'une autre crise dans le domaine socio-politique ou du moins son aggravation. Le PNB/ hab. est tombé à 1600 US\$, en 1995 (Banque Mondiale 1997) après avoir atteint 2360 US\$ en 1988, et la consommation a fait de même depuis 1993 en enregistrant une variation choc de -13,3% par rapport à 1992 (FNUAP 1996). Durant la période allant de 1981 à 1995, 2% de la population vivaient avec moins d'un dollar US (PPA ¹) par jour (Banque Mondiale 1997). Ce chiffre, lors de sa parution, était choquant pour un pays habitué plutôt à des statistiques optimistes. Les chiffres qui ont suivi ont fini par trancher radicalement et définitivement avec

¹ - Parité de Pouvoir d'Achat.

toute nuance discursive, d'autant plus que leur base de calcul était définie par les autorités algériennes elles-mêmes. La réalité de pauvreté qui n'était reconnue que comme problème hérité de l'époque injuste du colonialisme et dont l'éradication imminente était toujours reportée à cause de difficultés extérieures, s'est finalement imposée par les chiffres et nommée comme telle par une Conférence nationale organisée par la plus haute autorité de l'Etat¹. Une telle orientation politique franche et ouverte sur le thème de la pauvreté était devenue indispensable pour la recherche d'une nouvelle cohésion sociale suite aux multiples fractures de deux décennies de crise économique et de violence sociale.

L'année 1997, pas moins de 23% de la population totale est considérée comme vivant sous le seuil de pauvreté par la Banque Mondiale (Banque Mondiale 1999). Comparé à celui de 1995 donné par ce même organisme, il tranche nettement avec les nuances et les hésitations du passé sur la question de la pauvreté dans le pays. Et bien évidemment, c'est la campagne qui souffre le plus de cette pauvreté puisque les proportions sont de 30% en milieu rural, contre 15% en zone urbaine.

Le 5 octobre 1988, avant même que le rééchelonnement de la dette ne soit adopté et ses conditionnalités d'orthodoxie économique relatives au P.A.S appliquées, des émeutes témoignaient de la gravité des fractures dans la société algérienne. Tout en dévoilant des ruptures profondes dans la société, ces événements marquent la naissance d'une nouvelle mentalité et d'un nouveau discours. Qualifiées au départ de « chahuts de gamins »², ces émeutes arrivent en l'espace de quelques jours à remettre en cause tout le système politique, économique et social instauré depuis l'indépendance, et sa logique fondamentale. Cette violence imprévue qui a fait irruption dans la société algérienne s'est amplifiée par la suite en prenant des dimensions politiques en 1992, et bien avant en réalité, pour déboucher sur une quasi guerre civile. Ces changements ont posé de multiples questions sur le sens et la réalité de la pauvreté en Algérie :

¹La Première Conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion a été organisée en octobre 2000, sous les auspices du Président de la République pour lui donner le maximum de gravité et d'importance.

² L'expression est du représentant du parti-Etat au pouvoir en France, responsable de la communauté algérienne émigrée en Europe.

Y a-t-il eu éradication de la pauvreté lors des premières décennies post-coloniales puis ré-appauvrissement lors de la deuxième période comme on peut en conclure à la lecture d'articles sur le sujet ?

Y a-t-il un lien entre la pauvreté et la violence déclenchée la fin des années 1980? Si oui, quelle en est la nature ?

La réponse à la première question apparaît la plus simple. Il n'y a pas eu éradication de la pauvreté mais bien, une large et forte mobilité sociale des algériens, au départ, étaient quasi-totalement pauvres. Ce qui s'est traduit concrètement par un développement humain certain, qu'on peut comprendre aisément à la lecture des indicateurs de la santé et de l'éducation principalement, mais aussi en termes d'alimentation, d'habillement, de logement et de confort domestique. Toutefois, les progrès n'ont pas été réguliers ni homogènes dans une société qui est au début de sa stratification. La pauvreté n'est donc pas la même pour tous. Pour la majorité de la population algérienne, il s'agit plutôt de ce que les spécialistes appellent la pauvreté subjective, alors que pour les ménages victimes des licenciements massifs et des blocages d'emplois et/ou de salaires édictés les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) du FMI et la politique nationale de dérèglementation hasardeuse des années 1980-90, il s'agit bel et bien de pauvreté parfois extrême. L'ouverture «dogmatique» à la loi du marché et de l'argent de cette période ont produit des fractures sociales profondes que la société algérienne ne connaissait pas. Une minorité s'est excessivement enrichie alors que les couches moyennes et populaires n'ont que peu progressé, ou pas du tout pour certaines. La notion de pauvreté subjective signifie qu'un individu peut se considérer pauvre, non pas parce qu'il est réellement pauvre mais parce qu'il compare son niveau social à celui des autres qui ont réussi, selon lui. Le nombre de fortunes qui se sont constituées, parfois jugées trop rapides, et l'étalage de signes tapageurs de richesses qui ont fait irruption dans la société algérienne, à la faveur de ce qui a été appelé en son temps «La bazarisation» de l'économie, alimentent ce sentiment d'être chômeur et laissé pour compte même lorsqu'on a un revenu tiré d'un emploi hors du secteur public, ou d'une activité informelle. La pauvreté subjective en Algérie est beaucoup plus importante que la pauvreté dite absolue ou extrême à cause de la mobilité sociale très rapide qu'a connue la société.

La réponse à la deuxième question mettant un lien entre la violence et la pauvreté est plus difficile à formuler. La difficulté vient de ce lien justement qui a été établi plus par commodité journalistique que comme résultat d'une recherche scientifique. Dès les premières manifestations de rue d'octobre 1988, les médias ont donné le baptême d'«émeutes de la semoule» parce qu'il semblerait qu'il y avait pénurie de cette denrée importante dont est fait le couscous, le plat le plus populaire et quasi quotidien des Algériens. La veille pourtant, il y avait eu des manifestations de jeunes lycéens dans les principales villes algériennes, qui avait pour slogan ; tantôt les conditions difficiles d'accès à l'université, tantôt les charges trop lourdes pour l'examen du baccalauréat, mais dont l'origine véritable était un réel malaise social général que cette jeunesse «élevée dans le coton»¹ exprimait à sa façon. Quelques jours avant, il y avait eu aussi des mouvements syndicaux dont un large mouvement de grèves de travailleurs, notamment ceux de la grande concentration ouvrière de Rouiba (banlieue d'Alger). Les jeunes ont été ainsi le fer de lance d'un fort mouvement de contestation sociale, de révolte populaire. Le problème particulier de la pauvreté en Algérie, à cette période, est que pour beaucoup il s'agit d'une capillarité sociale² contrariée plus que d'un appauvrissement réel.

c) Repositionnement du rôle de l'Etat et nouvelles institutions de lutte contre la pauvreté.

La nouvelle constitution de 1989 consacre le désengagement de l'Etat de son rôle de garant social et son cantonnement dans celui de régulateur. La voie est désormais ouverte à l'économie de marché.

L'article 33 du chapitre: "De l'Etat", de la constitution de 1976, évoqué précédemment, perd tout son contenu social en 1989 et se limite

¹ L'expression est du président de la République de l'époque. Le sens réel est que cette jeunesse n'a pas été bien éduquée, à savoir pour affronter la vie réelle, qui est forcément dure, sous-entendu comme l'a faite la génération des aînés (résistance à la colonisation, guerre de libération, pauvreté,...).

² Le concept est du démographe Arsène Dumont (fin 19^{ème} siècle). C'est le mouvement d'ascension des individus dans l'échelle sociale. Selon E. Zola, L'individu vivant dans un pays d'égalité politique et d'inégalité économique veut et peut s'élever.

désormais à la formulation suivante: «L'Etat est responsable de la sécurité du citoyen. Il assure sa protection à l'étranger»¹.

Même si les principes moraux de justice sociale sont réitérés par la constitution de 1989, il n'y est plus question de charger l'Etat de quelque obligation économique ou sociale que ce soit, mis à part les quelques domaines considérés comme stratégiques où il doit être majoritaire. Mais même dans ces domaines, comme le transport maritime et aérien, les communications ou l'éducation par exemple, le capital privé a été progressivement introduit. Un certain nombre de considérations sociales, dans les domaines du travail, de l'éducation, de la santé..., y sont certes énumérés comme des droits du citoyen, mais il n'est jamais précisé que c'est à l'Etat de garantir ces droits. Dans le meilleur des cas, l'Etat en garantit une partie seulement, telle l'instruction fondamentale², sinon le sujet est renvoyé à la loi. En matière de santé, il est stipulé que «L'Etat assure la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques»³. La politique sociale, et par conséquent la lutte contre la pauvreté, n'est plus constitutionnelle. Elle n'est plus désormais au centre de la stratégie d'Etat au nom d'une justice sociale historique à rétablir. L'appauvrissement est plutôt perçu comme le prix à payer temporairement pour des réformes qui, si elles sont menées à bien devraient permettre une croissance économique et un retour de prospérité. Mais cette assurance de départ, c'est-à-dire du début des réformes, a fait place, peu à peu, à une angoisse grandissante devant la persistance du cercle : crise économique - pauvreté - instabilité - récession.

Ces changements stratégiques se sont opérés dans un contexte social et économique, des plus contraignants pour le pays, à cause de la structure désavantageuse de la dette, conjuguée à un affaissement des

¹ - Article 23 du Chapitre II: De l'Etat. Constitution de 1989 (Journal Officiel).

² - L'instruction fondamentale couvre les trois paliers de l'enseignement général : les niveaux préparatoire, élémentaire et moyen. Elle porte sur 9 années, qui au lancement de la refonte de l'enseignement durant les années 70 - 80, étaient obligatoires et assurées à tous les élèves. Mais depuis quelques années, les élèves peuvent être renvoyés à n'importe quel stade de l'enseignement après un premier ou second redoublement. Des mesures très sélectives ont même été introduites.

³ - Article 51 du chapitre IV: Des droits et des libertés, Constitution de 1989 (Journal officiel).

recettes des hydrocarbures. Les effets désastreux de la dette extérieure, malgré les paiements sans retards et sur quelques années, de sommes dépassant le montant de la dette elle-même, ont compromis les meilleurs modèles de transition vers une économie assainie et performante. Quelques progrès au niveau des grands équilibres ont certes été accomplis, mais le prix social a été très lourd et les effets bénéfiques de ces progrès se font toujours attendre. C'est ainsi que des mesures sociales urgentes, mais pas toujours efficaces, sont devenues incontournables.

En 1982, peu avant l'éclatement de la crise, est institué un secrétariat d'Etat aux affaires sociales. Deux ans plus tard, il devient ministère de la protection sociale. L'évolution de la terminologie comme celle du niveau de la nomination gouvernementale, apportent des indications sur le problème social qui s'annonce et la préoccupation qu'il suscite. Le social, qui était indissociable de la politique de promotion de l'emploi et des conditions de vie des travailleurs, recouvre désormais, et de plus en plus, la situation de populations pauvres même en l'absence de perspectives d'emplois. Pire, ces populations pauvres grossissent par l'apport des effectifs d'anciens travailleurs tombés au chômage et de leurs familles. Sans qu'il y ait de chiffres précis, on parle de centaines de milliers de compressés. Les affaires sociales sont indifféremment rattachées à des ministères, du travail ou de la santé, et prises en charge aussi par le ministère de la solidarité nationale, de création plus tardive. Les termes de protection sociale (ministère) et d'action sociale (agence) remplacent souvent celui d'affaires sociales. Il s'agit en effet de protéger la population contre la menace grandissante de l'appauvrissement, et pas seulement assurer des aides à des populations traditionnellement en difficulté. Un nouveau ministère est né, dans cette lutte contre la pauvreté montante. C'est celui de la solidarité et de la famille. La philosophie sous-jacente est que, dorénavant le problème de la pauvreté est le problème de la communauté nationale toute entière, et non plus uniquement de l'Etat providentiel. En premier lieu, la politique familiale doit être orientée vers la lutte contre la pauvreté, notamment dans le sens d'une diminution de la natalité. A ce propos, le glissement de l'Etat-providence à la famille-providence devient fréquent dans le

discours ambiant, à commencer par le discours officiel¹. L'option nouvelle pour une politique démographique, dont les prémices datent du début des années 1980, avait abouti à l'apparition, en 1987, de la première association nationale pour la planification familiale, après le lancement de l'ambitieux programme de maîtrise de la croissance démographique (PNMCD) en 1983. Cette association est l'une des premières associations, très rares, à caractère non gouvernemental agréées après la promulgation, d'une loi sur les associations suite à un long verrouillage juridique depuis l'indépendance. L'agrément de cette association à forte connotation morale s'est fait, en dépit de la montée en puissance d'un courant politico-religieux ouvertement hostile à la limitation des naissances. Lorsque les échecs, longtemps minimisés, de la politique du développement par l'industrialisation volontariste avaient été admis, ils ont été d'abord attribués au manque de maturation du nouvel appareil de production. Par la suite, ils seront imputés à d'autres causes plus concrètes, dont en premier lieu l'explosion démographique qui, jusque-là, était considérée, à la limite, comme un atout. Deux discours présidentiels à une dizaine d'années d'intervalle, illustrent ce changement radical dans la position politique officielle vis-à-vis de la relation entre l'économie et la démographie. En 1969, dans un discours resté célèbre du fait que la question démographique y figurait pour la première fois et en bonne place, le président de l'Etat déclarait que la limitation des naissances était une fausse solution et que l'Algérie était un vaste pays riche, en mesure de faire vivre plus de 50 millions d'habitants². Il était même question de « bombe humaine ». Une dizaine d'années plus tard, un autre président estime, dans son premier discours, que le peuple algérien exagère en matière de reproduction. C'est l'apparition d'une nouvelle approche économique et

¹ - Dès son premier discours, comme candidat à la présidence lors de sa proposition comme candidat unique à la présidence de la République, (ce qui équivalait à son investiture prématurée en fait car son élection n'était qu'une simple formalité « électorale »), en 1979, Chadli Benjedid déclarait que le peuple algérien avait « exagéré » en matière de natalité.

² - Il s'agit du discours du président en 1969, à Annaba à l'occasion du lancement du gigantesque projet sidérurgique d'El Hajjar qui, devait « hisser l'Algérie parmi le peloton des leaders du monde en matière de production sidérurgique ». A ce moment-là, certaines études de grands projets comme celui-ci, laissaient même entendre que le pays serait obligé, à terme d'importer de la main-d'œuvre, y compris non qualifiée. 50 millions d'habitants paraissait, à l'époque, très lointain à atteindre.

sociale par le pouvoir politique.¹ La démographie commence alors à être considérée comme étant en partie responsable, souvent la principale responsable, de l'échec socio-économique. Et c'est ainsi que la stratégie de lutte contre la pauvreté s'est orientée à la fois vers le family planning, dès 1983, et les actions d'aide aux catégories touchées par les licenciements massifs et le chômage endémique du début des années 1990. Le taux d'accroissement naturel de la population algérienne s'est situé, pendant longtemps, à 30‰ environ. Cela signifiait que la population algérienne doublait en l'espace d'environ 25 années seulement. Autrement dit, les dépenses de l'Etat devaient doubler en termes réels toutes les deux décennies pour seulement garder le même niveau social qui était loin du niveau requis malgré tous les progrès réalisés. La « démographie galopante » est enfin admise comme problème réel au développement, et non un atout comme elle a été considérée par le passé. Même des chercheurs ne relevant pas des services de l'Etat finissent par en convenir (Cf. Aouragh, 1996)². Une Enquête Nationale sur la Fécondité (ENAF) est réalisée en 1986 par l'Etat. Ses résultats montrent que la contraception et le recul de l'âge au mariage ont contribué à ralentir la fécondité (Kouaouci, 1992). En fait, avant même que l'Etat ne lance les programmes spécifiques de lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement de l'après socialisme, la société avait déjà commencé à y réagir par une nouvelle mentalité. L'indicateur

¹ - Il ne s'agit pas d'un simple changement de style de gouvernement induit par le remplacement d'un président tiers-mondiste et frugal par un autre, libéral et débonnaire comme cela a été présenté par la presse internationale de l'époque. Le changement est beaucoup plus profond. C'est tout le projet de société qui est en question. En réalité les prémices de ce changement (du socialisme au libéralisme) étaient perceptibles bien avant cette date puisqu'un congrès extraordinaire du parti-Etat FLN était en préparation depuis longtemps déjà. Son secrétaire général (en même temps Président de l'Etat) promettait « des changements radicaux dans la gestion et le choix des hommes pour entamer une nouvelle étape dans la vie de la nation ».

² L'auteur est chercheur au CEPED à Paris. Il révèle notamment que « Depuis 1967, les « investissements démographiques » réalisés représentent globalement 25% de l'investissement total consenti. Malgré le niveau atteint par ce type d'investissements, les besoins sociaux demeurent toujours insatisfaits, à tel point qu'il s'est constitué un déficit chronique en de domaine » car « la structure par âge extrêmement jeune de la population algérienne, la taille des ménages, ne manqueront pas de peser lourdement sur les capacités économiques du pays en multipliant les besoins à satisfaire » p.264

sociologique qui exprime le mieux ce changement de mentalité c'est le rôle de la femme dans la société. Grâce à l'aisance rentière socialiste d'Etat, les familles pouvaient se permettre de perpétuer le rôle domestique traditionnel de la femme, dont le travail à l'extérieur du foyer était rarement sollicité par le ménage¹. Aujourd'hui, les femmes algériennes sont de plus en plus nombreuses à rechercher un emploi susceptible d'améliorer les conditions de la famille. La population active féminine qui a quasiment stagné pendant toute la période précédente, s'étend rapidement avec la crise. Le taux passe de 2,4% en 1977 à 8,8% en 1992 et 11,0% en 1996 (Attout, Chebb, Keldoul, 1999 :20), soit un peu plus de 6 points pendant une période de 15 années et légèrement plus de 2 points en trois années seulement, les trois dernières. C'est que la dégradation des conditions sociales en général, mais celles des couches populaires et rurales en particulier (cf. chiffres sur la pauvreté et sur la consommation selon les différents déciles de la population), a profondément changé la société algérienne y compris du point de vue culturel. Comme le suggérait Philippe Fargues (1990), grâce à la fonction redistributive de la rente des hydrocarbures, les Algériens, à la différence de leurs voisins tunisiens et marocains, ont pu retarder pendant longtemps le développement du travail féminin hors de la maison. Ce «luxé traditionaliste» n'était possible que grâce à la manne des hydrocarbures et le régime socialisant qui régissait la société pendant près de deux décennies. Mais dès les premières retombées de la crise profonde qui éclate pendant les premières années 1980, les ménages trop nombreux (en moyenne 7 personnes par ménage (ONS1997c)) se sont mis à envoyer, aussi, leurs mères, sœurs et filles au travail, à la recherche d'un revenu supplémentaire, ou parfois même, du seul revenu familial. L'expansion de l'activité féminine en Algérie, quoique encore faible par rapport à ce qu'elle est dans les deux pays maghrébins voisins (18,4% dès 1982 pour le Maroc et 25,7% en 1984 déjà, pour la Tunisie) (BenBrahim, 1995 :6) s'est accomplie en deux moments successifs : La première poussée commence avec l'aggravation de la crise économique et va jusqu'à l'explosion de l'autre crise ; la crise politique qui éclate avec l'arrêt du processus électoral et

¹ - Philippe FARGUES y a même vu une raison qui a fait que la fécondité des algériennes est restée un moment plus élevée que celle de leurs voisines maghrébines, plus actives et donc plus enclines à planifier leur descendance, à cause, justement de leur activité. Cf. Fargues 1990.

la démission du président de la République au profit d'un Haut Comité d'Etat, en 1992. La demande d'emplois féminins était tellement sensible par rapport au passé récent que les partis les plus traditionalistes, comme l'ex-FIS, ont avancé des propositions qui ne pouvaient être que fantaisistes, telle la suppression de certaines fonctions sociales ; la police par exemple, pour consacrer l'argent ainsi dégagé au paiement d'une pension à la femme au foyer, en attendant d'interdire purement et simplement son travail en dehors de la maison.. « L'analyse des statistiques disponibles indiquent un accroissement annuel moyen de la population féminine qui se déclare occupée de l'ordre de 6,1% depuis 1987, il est supérieur à celui des hommes. Le volume de la population active féminine a connu une augmentation singulière depuis 1992. Il passe de 661000 à 1544000 si l'on comptabilise la population occupée *marginale*. » (Kelkoul, ONS, 1999 :45). Ces deux poussées coïncident avec ce que les Algériens appellent aujourd'hui ; *la décennie noire* (1980) et *la décennie infernale* (1990)¹. Sur l'ensemble de la période, c'est à dire depuis les années « fastes » jusqu'à la fin de période, l'importance de l'évolution apparaît nettement. De 2,4% en 1977 (année parmi lesquelles l'activité féminine a été la plus faible) le taux d'activité des femmes algériennes est passé à 11% en 1996 (Idem). Cependant, le poids du conservatisme n'étant pas de la même incidence en ville qu'à la campagne, celle-ci profite encore moins de l'apport économique du travail féminin que celle-là. Alors qu'en ville le taux d'activité féminine avait atteint 16% en 1996, il n'a été que de 7,5% en milieu rural, pour la même année (Attout, Chebab et Kelkoul, 1999 :13). Or, c'est justement à la campagne que la pauvreté a atteint le niveau le plus élevé. Près d'une personne sur trois (30% de la population) aurait vécu dans la pauvreté en 1997, et tout indique que la situation s'est aggravée depuis².

Troisième période: Retour à la « normale ».

Les conséquences socioéconomiques de la crise passée ont été particulièrement aggravées par l'expansion sans précédent du chômage

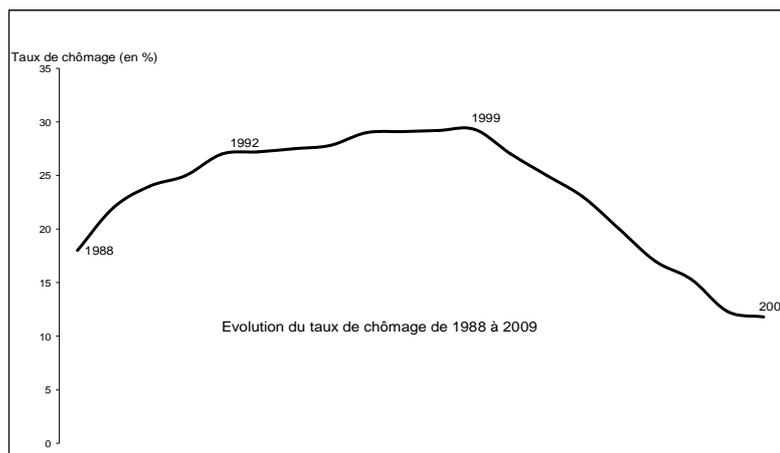
¹ La décennie 80 qui correspond à celle de la crise économique et sociale et la décennie 90 qui correspond à celle de la crise politique qui s'en est suivie et qui a plongé le pays dans une terrible guerre civile qui n'est pas encore tout à fait terminée.

² Chose frappante, lors de la campagne électorale pour la présidence de la République (avril 1999), aucun candidat n'a osé promettre une amélioration immédiate malgré le discours qui est resté, en général, fondamentalement populiste, ni même faire allusion à une sortie rapide probable de la crise.

et son corollaire la pauvreté parmi la population. La catégorie de population la plus durement touchée a été la jeunesse. C'est le constat qui a été fait dès les premières émeutes qui étaient, également, le fait de la jeunesse. Mais la crise financière, qui avait mis le pays au bord de la faillite, limitait fortement l'action du gouvernement pour lancer des programmes à la hauteur des défis en matière de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté. Grâce à un concours de circonstances nationales et internationales favorables, le retour à la paix civile et le relèvement des réserves de change en particulier, il a été possible, dès les premières années 2000, de redresser les finances de l'Etat et de promouvoir l'économie nationale grâce à deux gigantesques programmes de plusieurs dizaines de milliards de dollars sur cinq ans chacun¹, tout en lançant, à la faveur de la Conférence Nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, plusieurs programmes de création d'emplois pour les jeunes et de lutte contre la pauvreté. Plusieurs agences, caisses et fonds nationaux ont été créés (action sociale, soutien à l'emploi des jeunes, allocation chômage, micro-crédit, pré-emploi,... voir détails en annexe). Certains parmi eux, créés dès le milieu des années 1990 mais fonctionnant modestement, ont été renforcés. Les nouveaux sont nés avec des ambitions et des moyens conséquents qui viennent d'être encore plus fortement augmentés tout récemment. Grâce au nouveau contexte favorable ; rééquilibrage macro-économique et lutte contre la pauvreté, principalement par l'emploi et l'ouverture d'accès à un revenu pour les jeunes, les indicateurs se sont nettement améliorés. La pauvreté extrême est revenue à ses niveaux les plus bas. Alors qu'elle concernait près du quart de la population totale à la fin des années 1990, elle ne serait que de 5% aujourd'hui selon les chiffres officiels du ministère de la solidarité. Quant au chômage, il serait légèrement au-dessus des 10% selon une enquête menée au premier semestre de 2010 l'Office National des Statistiques (ONS), portant sur 15000 questionnaires. Le chiffre est très contesté par l'opposition politique mais sur le plan technique, y a-t-il un moyen de le remettre en question ? La question mérite d'être posée d'autant que ce qui est intéressé le débat sur la question de la pauvreté, ce n'est pas tant l'emploi et le chômage dans les activités formelles mais seulement le fait d'avoir accès ou non à un revenu, fut-il une rente ou généré par une

¹ Programme de relance de la croissance économique suivi d'un programme de soutien à la croissance économique.

activité informelle. Il est évident que si l'enquête sur le chômage se limite aux déclarations des interviewés, et compte tenu de ce que l'on sait sur la perception de l'emploi et du chômage par la majorité de ces interviewés, le taux serait nettement supérieur. La mentalité forgée sur la question par la période socialiste reste, en effet, vivace sur cette perception. Souvent, la personne interrogée se dit chômeuse même si elle a un revenu grâce à une activité ailleurs que dans le secteur public formel. Quelques soient les techniques utilisées par l'ONS, étant donné qu'elles permettent de faire la rétrospective grâce à des taux répondant aux mêmes procédés d'élaboration, il est intéressant de retracer, sur la base des données de cet organisme, le seul à avoir les moyens pour le faire, l'évolution du chômage depuis les premières années de la crise. La courbe qui en ressort est, comme le montre le graphique ci-dessous, en forme de voûte, ce qui signifierait un retour plausible à la «normale».



Conclusion

Ce qui a aggravé la crise sociale, en enflant démesurément le problème du chômage et de la pauvreté suite à la crise économique du milieu des années 1980, c'est ce que les démographes appellent la « Trappe Malthusienne » par allusion au phénomène pervers du « gift démographique » ou « bonus démographique » en français, qui dans le cas des pays en développement se transforme en son contraire, c'est-à-dire un « inhibiteur » de développement étant donné que les investissements qui pourraient être consentis à l'économie sont, dans l'urgence et la gravité des problèmes sociaux, absorbés par

l'« explosion démographique ». Malgré tous les efforts de développement qu'un Etat, dont la population de primo-demandeurs d'emplois s'accroît au rythme d'une moyenne annuelle de 250000 nouveaux demandeurs, et dont le niveau de croissance économique varie entre 0 et 3% quand il n'est pas négatif, peut fournir, le stock des chômeurs restera toujours élevé. C'est exactement ce qui s'est passé dans le cas algérien. La relâche, dans ce domaine peut provenir des gros investissements qui sont consentis actuellement mais aussi de la baisse tendancielle du taux d'accroissement démographique depuis le milieu des années 1980 et qui a sensiblement affecté la base de la pyramide des âges durant une quinzaine d'années. Cependant, depuis 2003, est apparu un phénomène inhabituel dans le processus de transition démographique. Alors qu'on s'attendait à ce que la transition démographique algérienne entame sa phase finale aux alentours de 2015-20, voilà que le taux de natalité, de même que l'indice synthétique de fécondité, s'est remis à augmenter régulièrement ce qui pourrait signifier qu'il ne s'agit pas d'un phénomène conjoncturel.

Annexe.

Synopsis des dispositifs pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage

En général :

- Développement de l'investissement économique, national (public et privé) et étranger (IDE) par des réformes institutionnelles, juridiques et réglementaires.
- Mesures incitatives pour la création d'emplois et d'auto-emplois.
- Création de l'ANDI (Agence Nationale de Développement de l'investissement)

En particulier :

Création d'un ensemble de dispositifs spécifiques diversifiés et avantageux (taux d'intérêts, douanes, fiscalité, apport personnel,...)

- A.N.S.E.J. destinée aux 19 à 35 ans (et 40 ans lorsque l'investissement génère au moins 03 emplois). Le montant de l'investissement peut aller jusqu'à 10 millions de dinars.
- C.N.A.C. concerne les chômeurs âgés de 35 à 50 ans, le montant de l'investissement peut aller jusqu'à 5 millions de dinars.
- A.N.G.E.M. gère le micro – crédit destiné aux 18 ans et plus (montant de 50000 à 400000 dinars pour un remboursement sur une période de 12 à 60 mois)

En plus de ces Agences, plusieurs actions alternatives ont été initiées :

- E.S.I.L. = insertion professionnelle des jeunes chômeurs sans qualification dans des emplois d'attente (service d'utilité publique) entre 3 et 12 mois.
- C.P.E. concerne les 19 à 35 ans diplômés de l'enseignement supérieur, techniciens supérieurs et issus des instituts de formation supérieure (pour acquérir une expérience professionnelle d'une année, exceptionnellement renouvelable une fois).
- D.A.I.P. (en 2008) favorise l'insertion des jeunes primo demandeurs d'emploi à travers notamment des programmes de formation-emploi et de recrutement, il concerne 3 catégories de jeunes :
 - o Les jeunes retenus visés par le C.P.E. (contrat pré-emploi),
 - o Les jeunes sortants du secondaire ou CFPA (formation professionnelle), et
 - o Les jeunes sans formation ni qualification.
 - Dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés
 - Programme TUP-HIMO (Travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre)
 - I.A.I.G. (activités d'intérêt général)